

**Monsieur le Premier Ministre
Xavier BETTEL
Ministère d'État
L - 2910 LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 26 septembre 2019

Concerne : Avenir du modèle tripartite luxembourgeois

Monsieur le Premier Ministre,

Les trois organisations syndicales OGBL, LCGB et CGFP prennent par la présente la respectueuse liberté de vous contacter au sujet de la réunion du Comité Permanent du Travail et de l'Emploi (CPTE) qui a eu lieu le 18 septembre 2019.

Lors de cette réunion, les représentants de l'UEL ont clairement fait comprendre qu'ils n'ont plus la volonté de participer à des pourparlers tripartites au sein du CPTE. Ceci constitue pour nous une attaque inacceptable contre les droits syndicaux découlant du dialogue social institutionnalisé. Cette position patronale soulève dès lors la question de l'avenir du modèle social luxembourgeois qui se caractérise par le tripartisme à travers de nombreuses institutions.

Les trois organisations syndicales OGBL, le LCGB et la CGFP ne peuvent pas partager cette position patronale puisque le tripartisme a indéniablement fait ses preuves au cours des quarante dernières années. Par conséquent, nos organisations syndicales se déclarent sans équivoque pour le maintien du modèle social luxembourgeois et de ce fait du tripartisme sous toutes ses formes.

Afin de vous exposer de vive voix notre position et pour déterminer ensemble les mesures à prendre pour sauvegarder le modèle social luxembourgeois, les trois organisations syndicales OGBL, LCGB et CGFP vous prient de bien vouloir nous accorder une entrevue d'urgence dans ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de salutations les plus distinguées.

André ROELTGEN
Président de l'OGBL

Patrick DURY
Président national du LCGB

Steve HEILIGER
Secrétaire général de la CGFP